

## Compétitivité d'Air France : arbitrage Transform 2015 Pilotes et confirmation de l'entrée en flotte des Boeing 787

Pendant le temps de la négociation portant sur "l'Accord pour la croissance, la compétitivité et l'emploi pilote", la mise en oeuvre des mesures restant à appliquer de l'accord Transform 2015 Pilotes (signé en 2012 par le SNPL) avait été suspendue.

Pour préserver la cohésion de l'entreprise, améliorer sa compétitivité et préparer son avenir, le Président Frédéric Gagey a décidé, ce mardi 3 mai, l'application de l'arbitrage Transform, comme l'y ont autorisé les décisions du tribunal de grande instance de Bobigny et de la cour d'appel de Paris.

Dans ce cadre s'appliqueront les mesures suivantes, prévues par l'accord Transform 2015 Pilotes.

A compter du 1er juin 2016 :

- la rémunération de certaines activités sol sera revue (indexation sur la valeur du traitement fixe au lieu du traitement vol) ;
- la majoration des heures de nuit passera de 50% à 40% ;
- le nombre de journées de préparation sol aux stages de formation pour les instructeurs pilotes sera réduit de moitié.

A compter de l'année IATA 2017-2018 :

- 12 jours de repos en long-courrier seront annualisés.

S'agissant des règles d'évolution salariale au cours de la carrière (glissement vieillesse-technicité / GVT), également concernées par l'accord Transform, les organisations syndicales représentatives des pilotes seront conviées à en négocier les modalités.

Par ailleurs, afin de poursuivre la modernisation de la flotte, le Président a confirmé l'arrivée des Boeing 787 à compter de la fin 2016. Ces nouveaux avions permettront d'améliorer l'efficacité économique de l'entreprise et de soutenir sa croissance. Ils ouvriront de nouvelles perspectives professionnelles à de nombreux personnels d'Air France, navigants et personnels au sol de la maintenance.

*"Ma priorité est le développement de notre compagnie, à travers l'amélioration de sa compétitivité. La mise en oeuvre des dernières mesures de Transform 2015 et l'intégration des 787 dans notre flotte constituent deux étapes importantes vers la réalisation de cette ambition"* a déclaré Frédéric Gagey.

